



## La petite charte du Polo Vert

*Ce document est dédié à tous les anciens, présents et futurs Polos Verts qui ont construit et construisent encore, en apportant leur savoir-faire à cette magnifique histoire (grande ou petite) du Pays Saint-Pourcinois.*

*Sans l'énergie et l'enthousiasme de toutes ces personnes, l'association Fêtes et Animations n'aurait jamais existé!*

*Alors merci à tous !*

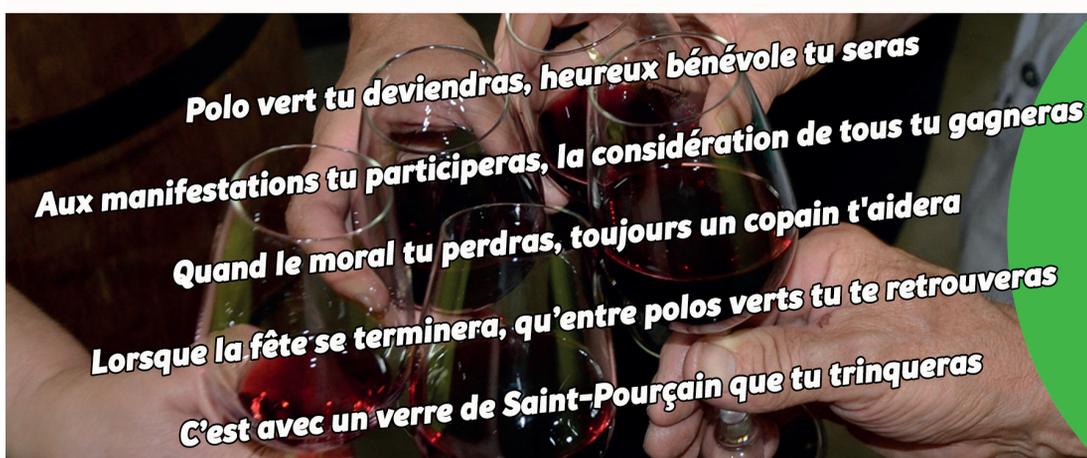
*Nous avons des valeurs.*

*Comme pour la vigne, fleuron de notre territoire, notre travail est réparti sur toute l'année. Une fois taillée, certains pensent que l'on oublie la vigne jusqu'à la récolte ! Mais point du tout, demandez donc aux vignerons ! et bien comme pour cette vigne, qui demande une attention constante, les Polos Verts sont eux aussi particulièrement attentifs et actifs tout au long de l'année pour préparer et organiser les multiples rendez-vous du calendrier de l'association.*

*Les vins de Saint-Pourçain sont le fruit, voire même la récompense de ce travail de la vigne en Pays Saint-Pourcinois. Pour les Polos Verts, il en va de même et la récompense de leur travail réalisé tout au long de l'année, c'est la réussite des événements auxquels ils ont participé, ce sont les remerciements, les applaudissements, les sourires qu'il reçoivent lors de ces belles manifestations telles : la Foire concours, les Sentiers des vignes, le Tour de France, la Semaine fédérale etc... et l'immuable Festival Viticole et Gourmand.*

*Etre Polo Vert c'est : la convivialité, le partage, l'entraide, le respect, la générosité, mieux se connaître, mieux vivre ensemble... s'offrir en fin de compte une meilleure qualité de vie avec humour et courtoisie.*

*Nous pensons que l'association Fêtes et Animations et ses Polos Verts apportent, par leur engagement, une belle couleur d'intégration sociale à notre territoire, celle d'avoir la chance de vivre dans un magnifique pays et de léguer ce cadre de vie exceptionnel aux générations futures.*



## Introduction

La charte du **Polo Vert** est un document directement lié à l'association **Fêtes et Animations** dont les missions et la finalité sont l'organisation de toutes animations agricoles, viticoles, commerciales, industrielles, culturelles, sportives, artistiques, artisanales destinées à promouvoir les différentes productions du Pays Saint-Pourcinois et du vignoble.

Depuis sa création, l'équipe de **Fêtes et Animations** accorde un soin particulier à la réalisation de belles rencontres, lors de rendez-vous festifs et lors d'actions de valorisation du patrimoine matériel et immatériel.

Son rôle de mutualisation, de relais vis-à-vis des autres associations du territoire remplit cette mission d'intérêt général :

- de façon transparente à l'égard de ses adhérents, de ses bénéficiaires, de ses financeurs et de ses bénévoles.
- dans le respect des règles démocratiques de la loi de 1901.

## Notre engagement

L'association **Fêtes et Animations** aime ses bénévoles et leur fait savoir :

- En les tenant informés sur les finalités de l'association, le calendrier des manifestations, le fonctionnement et la répartition des principales responsabilités et bien sûr en facilitant les rencontres avec les autres bénévoles.
- En leur confiant des activités en regard avec leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité,
- En leur garantissant la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées.

Etre « **Polo Vert** » est un engagement volontaire, ce ne peut et ne doit pas être une contrainte.

L'activité bénévole est librement choisie et ne donne droit, par définition, à aucune rémunération.

Il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, entre l'association **Fêtes et Animations** et ses bénévoles « **Polos Verts** », mais ceci n'exclut pas le respect de règles et de consignes avec en priorité celles en terme d'hygiène et de sécurité.

Le bénévole peut interrompre évidemment et à tout moment son engagement auprès de **Fêtes et Animations**, dans ce cas il lui est demandé, si possible de respecter un délai de prévenance raisonnable pour ne pas nuire à la qualité des événements mis en œuvre.

Il n'y a pas d'âge pour être **Polo Vert**, par contre une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs leur conférant le droit de participer aux manifestations organisées sur des postes adaptés et encadrés.

## Droit à l'image

Dans le cadre de sa promotion et de celles des manifestations dont elle est partenaire l'association **Fêtes et Animations** utilise des moyens de communication et d'information comme : des supports imprimés, internet, des photographies, des vidéos, des articles de presse,...

Le bénévole autorise l'association **Fêtes et Animations** à exploiter la (les) photographie(s) ou image(s) vidéos le représentant, réalisées à l'occasion de ses activités bénévoles.

**Fêtes et Animations** s'engage à respecter le droit au respect de l'image, de la vie privée et de la dignité du bénévole.

Nous nous engageons mutuellement à respecter la charte et l'esprit du « **Polo Vert** »

Le Président  
Pierre BIDET



Le

Le Bénévole  
Prénom & Nom

